



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agents immobiliers

Question écrite n° 88424

Texte de la question

M. Philippe Cochet appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'affaire dite « Apollonia », la plus vaste escroquerie financière et immobilière qu'a connue notre pays à ce jour. L'association l'ANVI-ASDEVILM, regroupant près de mille victimes de cette escroquerie qui porte sur près d'un milliard d'euros s'inquiète de l'immobilisme de la justice, saisie de ce dossier depuis 2008. En effet, les dernières décisions (arrêts de la chambre d'instruction de la Cour d'appel d'Aix en Provence) datent maintenant de près de trois ans et elles se bornent essentiellement à annuler la mise en examen de certains établissements bancaires. Aucune avancée concrète dans ce dossier judiciaire n'est donc réalisée au bénéfice des victimes qui, près de huit ans après le dépôt des plaintes, ne voient toujours venir aucune indemnisation de la part des coupables. Il est de notoriété publique que la France a fait l'objet de plusieurs condamnations par la Cour européenne des droits de l'Homme pour violation de l'article 6-1 de la Convention européenne des droits de l'Homme, selon lequel tout citoyen a droit à ce que sa cause soit entendue « dans un délai raisonnable » par un tribunal. Les victimes de l'affaire Apollonia sont pourtant loin de voir aboutir ce dossier. Il lui demande par conséquent quelles mesures compte-t-elle prendre pour que cette affaire reçoive un traitement procédural conforme aux dispositions de la Convention européenne des droits de l'Homme et respectueux des préjudices de ses très nombreuses victimes.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88424

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6963

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)